

Assemblée générale du nouvel essor d'Erquy

Le 23 octobre il y aura dix ans que le Nouvel Essor a été créé. Cet anniversaire nous le fêterons un peu en avance lors de notre assemblée générale prévue au mois de septembre. Nous n'avons pas toujours réussi à réaliser pleinement les objectifs que nous nous étions donné, mais nous sommes quand même fiers de l'information que nous avons apportée aux réginiens, des actions que nous avons menées et nous avons la conviction d'être reconnus et appréciés par beaucoup sur Erquy.

Mais dix ans c'est long, pour que le Nouvel Essor puisse continuer son action, il a besoin de vous. Rejoignez-nous, donnez-nous, **donnez-vous** la possibilité de continuer à être informé(e)s autrement, continuez à défendre les intérêts des réginiens, à être une force de proposition pour le développement de notre ville.

Soutenir le Nouvel Essor c'est bien, y adhérer c'est mieux y prendre des responsabilités c'est indispensable pour l'avenir de l'association.

Nous serons présents au forum des associations le 9 septembre. N'hésitez pas à nous contacter. Un bulletin d'adhésion est joint à ce journal.

Le conseil d'administration

Le ramassage des algues à Erquy

Les algues vertes sont d'après la presse régionale et les observateurs particulièrement abondantes cette année. La baie de Saint Briec fait partie des sites affectés au point que certaines plages ont été interdites à la baignade. Ces annonces ne constituent pas une bonne publicité en début de saison touristique car les articles de presse et es commentaires font référence le plus souvent à la baie de Saint Briec dans son ensemble et même si Erquy n'est que peu impacté, la commune subit les effets de ces annonces ?

Le seul moyen d'en limiter les effets est une gestion exemplaire des problèmes d'algues sur la commune et une action de communication ciblée.

La reprise du ramassage des algues et de leur stockage telle qu'ils ont été pratiqués ces dernières années ne va pas dans ce sens, elle est même contraire à la réglementation comme nous l'avons déjà écrit dans le N°23 de ce bulletin. La photo ci-jointe, de juillet 2017, en atteste. Cela ne peut pas continuer et le problème ne concerne pas seulement les algues vertes, les algues brunes prolifèrent également et même si leur toxicité est considérée comme moins importante elle n'est pas négligeable. S'ajoute à cela le désensablement provoqué par ces pratiques.

Une nouvelle fois le Nouvel, Essor demande la fin de pratiques qui comportent des risques

sanitaires sur les zones de stockage, causent des dégradations environnementales et de plus sont peu efficaces, car au fil des marées tout ou partie des algues stockées sont dispersées par le flot. Nous avons que les services municipaux y réfléchissent mais il faut aller au bout de la réflexion et revenir à une application stricte de la réglementation.

Les recherches que nous avons effectuées nous ont permis de constater que dans d'autres collectivités les pratiques sont différentes. Plus respectueuses de la laisse de mer elles excluent toutes le stockage sur les plages interdit d'ailleurs par la réglementation et des mesures de prévention concernant les risques sanitaires liés.

A ceux qui souhaitent connaître plus précisément les risques liés au ramassage des algues nous recommandons la lecture du guide algues publié sur le site de la DIRRECTE (WWW.dirrecte.gouv.fr) .



Jacqueline HILLION et Pierre PELAN

Montafilan : affaire à suivre

Le conseil municipal par délibération du 8 juin dernier a confirmé sa volonté d'araser partiellement le barrage de Montafilan et déterminé les modalités de l'opération. La décision s'appuie sur les conclusions favorables au projet de la commission d'enquête et a reçu l'aval des services de l'Etat. Les mesures de restriction de la consommation d'eau mises en place face à la faible pluviométrie n'ont pas été considérées comme un obstacle à l'opération, l'étang de Quélard ne faisant pas partie des réserves d'eau recensées par le SDIS. Le débat en conseil n'a pas amené d'évolution concernant le bien-fondé de l'opération. La délibération prévoit bien comme souhaité par tous une mise en valeur du site et notamment un aménagement des berges, mais rien concernant la pêche ni sur la mise en place d'un dispositif de concertation permettant la présentation à la population d'un projet d'aménagement du site. Par voie de presse, un « murissement » du dossier avait été évoqué, force est de constater qu'il n'en est rien, pas un seul rayon de soleil ayant atteint le fruit !!! aucune prise en compte des remarques des réginiens.



Il serait en outre prudent voire nécessaire de mettre en place un suivi attentif des effets éventuels sur l'environnement du rétablissement de la continuité écologique, l'effet tampon du barrage étant supprimé. N'oublions pas que le pompage des eaux pour l'alimentation d'Erquy a été stoppé dans les années 90 parce que la rivière était trop polluée.

Daniel PERIER, Pierre PELAN

Programmation stratégique et budgétaire

A l'ordre du jour du conseil municipal le 8 juin figurait l'extension du réseau de recueil des eaux pluviales en centre-ville. C'est une opération d'envergure qui devrait éviter débordements et inondations en cas de fortes pluies et de grandes marées. Le programme se réalisera d'ici 2020 pour un coût global de 2,1 millions d'euros. Elle était souhaitée depuis longtemps par les habitants du quartier concerné. Cette opération a fait l'objet d'une programmation pluriannuelle et d'un plan de financement. On peut seulement regretter que ce programme sectoriel ne s'inscrive pas dans le cadre d'un programme stratégique de développement de notre ville qui réponde aux besoins de sa population et à sa spécificité et permette de définir clairement objectifs et priorités.

Pierre Pelan

BULLETIN D'ADHESION NOUVEL ESSOR D'ERQUY Année 2017

Nom :		Prénom :	
Adresse :			
Commune :			
Téléphone :		Courriel :	

ARTICLE 2 DE NOS STATUTS

Promouvoir et défendre ERQUY et ses habitants.

- veiller à la qualité de la vie à ERQUY dans tous les domaines.
 - Contribuer à la protection de son environnement terrestre, littoral et maritime.
 - Favoriser l'élan démocratique et développer l'expression citoyenne.
- Informez, dialoguez, discutez, débattre des sujets liés à ERQUY en utilisant tous les moyens d'information à sa disposition.

Cotisation: minimum à partir de 15€ Chèque à ordre: « Le Nouvel Essor d'Erquy »

En vous remerciant de bien vouloir retourner ce bulletin dûment rempli accompagné du montant de votre cotisation à l'adresse ci-dessous :